



# RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3<sup>ÈME</sup> : NOUVEAU LYCÉE

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique

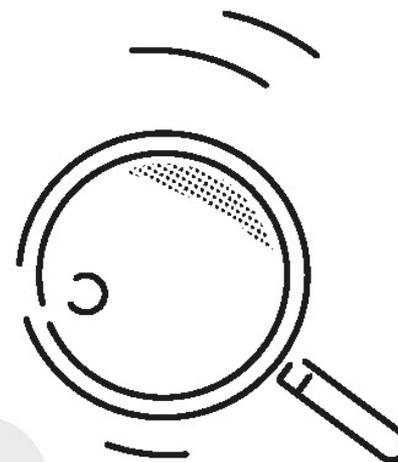


Rentrée 2019

# LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3<sup>ÈME</sup>

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
    - Seconde générale et technologique ;
    - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
    - 1<sup>ère</sup> année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
  - **Au conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
  - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
  - **Au conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
    - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
    - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
  - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

# LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?



**2<sup>DE</sup>**

En classe  
de seconde,  
**consolidation des  
apprentissages  
fondamentaux**

**+ progressif  
de la seconde  
à la terminale**

**+ d'accompagnement**

**+ de personnalisation  
des parcours**

**+ d'approfondissement  
dans les programmes**

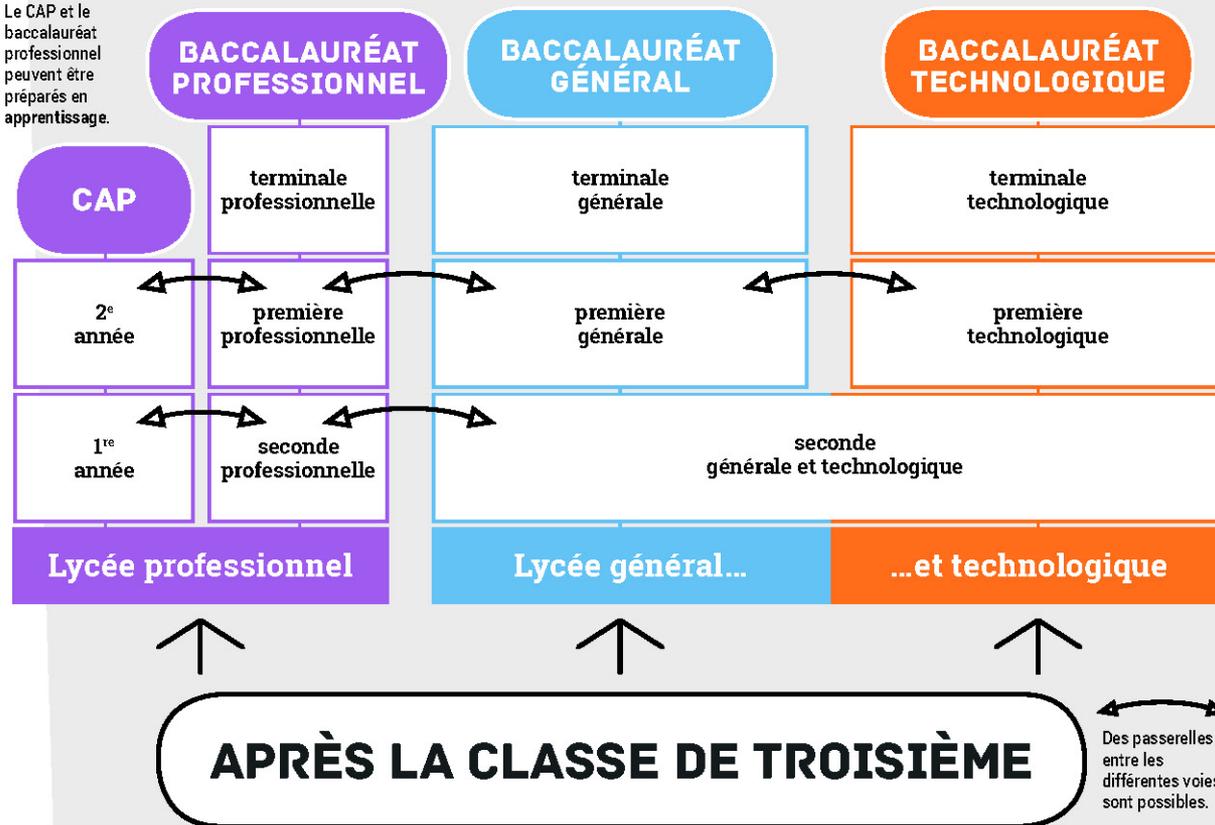
**BAC**

Un baccalauréat  
**+ progressif  
et + juste**

**+ de réussite  
dans la poursuite  
d'études  
ou l'insertion  
professionnelle**

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



# LA VOIE PROFESSIONNELLE

# LA VOIE PROFESSIONNELLE

## POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
  - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
  - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.
- La formation peut être suivie :
  - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
  - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

# LA VOIE PROFESSIONNELLE UNE VOIE AMBITIEUSE

Voir le clip – 30s

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

## De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

## Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup>, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2<sup>de</sup>, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

## Des campus nouvelle génération

- De véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, regroupant des équipements culturels et sportifs, des lycées professionnels, des centres de recherches, des entreprises...
- Ils permettent aux élèves de se familiariser avec les entreprises et de découvrir de nouvelles opportunités
- Ils sont spécialisés dans des secteurs de pointe comme :
  - Aéronautique et spatial
  - Biotechnologies
  - Numérique
  - Services à la personne
  - Transports maritimes

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

# LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique,  
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

## Ils suivent des cours communs

- |  |      |                             |
|--|------|-----------------------------|
| ▪ Français                             | 4h   | + 1 option d'enseignement   |
| ▪ Histoire – géographie                | 3h   | général 3h                  |
| ▪ Langue vivante A et langue vivante B | 5h30 | + 1 option d'enseignement   |
| ▪ Sciences économiques et sociales     | 1h30 | technologique 1h30 ou 3h    |
| ▪ Mathématiques                        | 4h   | + latin et/ou grec 3h ou 2h |
| ▪ Physique – chimie                    | 3h   |                             |
| ▪ Sciences de la vie et de la Terre    | 1h30 |                             |
| ▪ Education physique et sportive       | 2h   |                             |
| ▪ Enseignement moral et civique        | 0h30 |                             |
| ▪ Sciences numériques et technologie   | 1h30 |                             |

**26h30**

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours  
vers la voie technologique ou la voie générale.

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

### Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

**Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

### Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

# LES HORAIRES DE PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE

- Français 3H
- Histoire géographie 1,5H
- EMC 0,5H
- LVA + LVB + ETLV 4H
- EPS 2H
- Mathématiques 3H
- **Total 14 H**
- + Spécialités (imposées) 15 à 18H selon la série
- + 1 option facultative éventuellement

# LA VOIE GÉNÉRALE

## EN 1<sup>RE</sup> ET TERMINALE

### Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

**Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

### Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

# LES HORAIRES DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

- Français 4H
- Histoire géographie 3H
- EMC 0,5H
- LVA 2,5H
- LVB 2H
- EPS 2H
- Enseignement scientifique 2H

**Total: 16H**

- + 3 spécialités  $3 \times 4H = 12H$
- + 1 option facultative éventuellement (ou 2 si latin ou grec)=2h
- + DNL allemand + DNL Italien=1h

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# EN PREMIÈRE GÉNÉRALE 3 SPÉCIALITÉS (4 HEURES CHACUNE)

## Au lycée JEAN PUY :

- Histoire géographie géopolitique et sciences politiques (HG)
- Humanités littérature et philosophie (Français et Philosophie)
- Langues littératures et cultures étrangères : Anglais ou Espagnol
- Mathématiques
- Physique chimie
- SVT
- SES
- Arts plastiques

## Dans un autre lycée (à Roanne ou plus loin)

- Arts
- Biologie écologie
- Littérature et langues anciennes
- Sciences de l'ingénieur
- Numériques et sciences informatiques

# LES OPTIONS AU LYCÉE JEAN PUY

- Arts Plastiques
- Cinéma audio visuel
- Chinois LV3
- Latin
- Grec
- DNL Italien
- DNL Allemand



# LES OPTIONS OUVERTES AUX ÉLÈVES DE JEAN PUY MAIS DONT LES COURS SONT DISPENSÉS AU LYCÉE ALBERT THOMAS

Musique



Italien LV3



Espagnol LV3



# LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

- ❑ Institut des études politiques de Lyon
- ❑ INSA
- ❑ VET AGRO SUP

# LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES : JEAN PUY UN LYCÉE QUI BOUGE

- ❑ UNSS : badminton, natation, basket, futsal, activités de pleine nature.
- ❑ Préparation au BIA
- ❑ Clubs : théâtre, comédie musicale, mathématiques, journal scolaire
- ❑ Nombreuses sorties et voyages : **festival de cinéma d'Aubenas**, sortie géologique dans **les Alpes** pour les élèves en 1<sup>ère</sup> S, voyage en **Toscane** pour nos italianisants, voyage à **Paris** dans le cadre d'un projet philo-sciences; voyage en **Allemagne** pour les germanistes; voyage en **Grèce** pour les latinistes et hellénistes, voyage à **Auschwitz** pour des élèves de première, voyage à **La Rochelle** pour d'autres élèves de première, voyage en **Chine** pour les élèves qui apprennent le chinois, visites au **Musée Déchelette**, au musée **des Confluences**,.....
- ❑ Un excellent restaurant scolaire

# POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée : [quandjepasselebac.education.fr](http://quandjepasselebac.education.fr)
- Sur la seconde générale et technologique :  
[secondes2018-2019.fr](http://secondes2018-2019.fr)
- Sur la voie professionnelle :  
[onisep.fr/voie-pro](http://onisep.fr/voie-pro)
- Pour vous aider à faire les choix de spécialités, consultez :  
<http://www.horizons2021.fr>

# LA REFORME DU BACCALAURÉAT

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

# 1 – LES ÉPREUVES PONCTUELLES (60%)

● En fin de première :			Général		Techno
	Français écrit	4H	coeff	5	5
	Français oral	20 mins	coeff	5	5
● En fin de terminale :					
	Philosophie	4H	coeff	8	4
	Grand oral	20 mins	coeff	10	14
	Spécialité 1	3,5H ou 4H	coeff	16	16
	Spécialité 2	3,5 ou 4H	coeff	16	16

**TOTAL**

**coeff 60**

**REMARQUE: les deux spécialités gardées en terminale comptent pour 32% du bac!**

## 2 – BULLETINS DE PREMIÈRE ET TERMINALE

**= Moyenne de toutes les matières  
(tronc commun, spécialités, options)**

- Sans y affecter de coefficients
- Bulletins de première et de terminale

**Coefficient 10**

# EPREUVES PONCTUELLES EN COURS DE FORMATION (1)

- 1 épreuve en première deuxième trimestre
  - 1 épreuve en première troisième trimestre
  - 1 épreuve en terminale deuxième trimestre
- (sujets nationaux et correcteurs n'ayant pas l'élève en cours)**

- Matières évaluées :
  - Histoire géographie (A chaque fois)
  - Langue vivante A
  - Langue vivante B
  - Enseignement scientifique
  - EPS
  - Spécialité abandonnée en fin de première
  - *Maths pour bacs technologiques*

# EPREUVES PONCTUELLES EN COURS DE FORMATION (2)

- On fait la moyenne de toutes les notes obtenues aux trois sessions avec coefficient 1 pour chaque matière

**= Une note coefficient 30**

# OPTIONS FACULTATIVES

- Suppression du « bonus » option facultative (sauf en latin et grec = les points au dessus de la moyenne sont multipliés par 3 et ajoutés aux points de l'examen).
- Evaluation intégrée dans le « contrôle continu »
- La note compte pour le bac qu'elle soit supérieure ou inférieure à la moyenne
- **Attention: on peut perdre des points avec une option facultative: bien réfléchir avant d'en choisir une**

# SYNTHÈSE

- EPREUVES PONCTUELLES DE TERMINALE 60
- BULLETINS PREM ET TERMINALE 10
- EPREUVES TRONC COMMUN 1ère et TERM 30
- **TOTAL BAC 100**

Entre 8 et 10 : rattrapage = épreuves orales dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie ou enseignements de spécialité).